TERMOMECCANICA G.L. s.r.l.

MANUEL D'INSTRUCTION UTILISATION, ENTRETIEN ET MONTAGE

CABINE DE PREPARATION PEINTURES MOD. TINTO BOX

EDITION 2000

DECLARATION DE CONFORMITE CE

WE, Noi, Nosotros, Nous, Wir

TERMOMECCANICA GL SRL VIA PRAMPOLINI N°12
42034 CASINA (RE) ITALY

DECLARE UNDER OUR RESPONSABILITY THAT THE PRDUCTS MENTIONED HEREBELOW
dichiariamo sotto la nostra prpria responsabilità che i prodotti sottoelencati
declaramos bajo nuestra ùnica responsabilidad que los aparados citados
déclarons sous notre responsabilité exclusive que les produits mentionnés
erkàren unter unsere Verantwortung, daB die Geràte

TYPE, Tipo, Tipo, Modèle, Modell : GL... N° de série .....

FUNCTION
Funzione Cabina di preparazione vernici
Funcion
Fonction Cabine de préparation peintures
Funktion Lackierkabine

COMPLY WITH THE FOLLOWING DIRECTIVES OF THE COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITY
rispondono alle seguenti Direttive della Comunità Europea
cumplen con las siguientes Directivas del Consejo de las Comunidades Europeas
respectent les Directives du Conseil de la Communauté Européenne suivantes
entsprechen folgeden Richtlinien der Europàischen Gemeinschaft

COUNCIL DIRECTIVE 98/37/CE OF 22/06/1998
Direttiva del consiglio 98/37 CE del 22/06/1998
Directiva del consejo 98/37 CE de 22/06/1998
Directive du conseil 98/37 CE du 22/06/1998
Richtlinie 98/37 CE vom 22/06/1998

AND ARE IN CONFORMITY WITH THE FOLLOWING EUROPEAN STANDARDS
e risultano conformi alle seguenti Norme armonizzate Europee
y estan en conformidad con las siguientas Normas Europeas
et elles sont également conformes aux Normes Européennes suivantes
und entsprechen folgenden europàischen Vorschriften

EN 292.1 - EN 292.2 - EN 349 - EN 418 - prEN 525 - prEN 563 - pr EN 626.1 - pr EN 1037 - pr En 1050 - pr EN 1088 - pr EN 1093.1 - pr EN 1127.2 - CEI EN 60204.1 - DPR 277 15.08.91 - EN 45014 - DPR 203 24.05.88.

TERMOMECCANICA G.L S.R.L

NAME , Nome , Nombre , Nom , Name **Giangolini Luciano**

POSITION , Posizione , Cargo , Fonction , Position **President** **Giangolini Luciano**
President

CASINA , (RE) ITALIA , ...

GARANTIE

CLAUSES DE GARANTIE

- *Avant la livraison, un contrôle soigné et une vérification de la cabine en usine sont exécutés. La cabine est garantie pour une période de 12 mois à compter de la date du bulletin de livraison. Si les machines sont envoyées démontées, cette garantie cessera au cas où le montage dans l'atelier de l'acheteur ne serait pas effectué par le vendeur ou du moins sous le contrôle direct de son personnel spécialisé. Les horaires de travail sur la cabine supérieurs à 48 heures par semaine entraîneront des réductions proportionnelles de la période de garantie. La garantie ne comprend pas les défaillances et les défauts dus à la consommation normale de ces pièces qui sont, par leur nature, sujettes à usure rapide et continue.*
- *Afin de pouvoir profiter de la garantie prévue dans ce chapitre, l'acheteur devra, le plus vite possible et de toute façon sous 8 jours, déclarer au vendeur les défauts qui se sont manifestés et devra faciliter le travail d'inspection et de réparation de ce dernier. L'acheteur devra envoyer la pièce défectueuse, couverte par la garantie, pour qu'elle soit réparée ou remplacée. La livraison à l'acheteur de cette pièce, dûment réparée ou remplacée, sera considérée à part entière comme opération de garantie prévue par ce chapitre.*
- *Si la réparation ou le remplacement doit être effectué dans le lieu même où la cabine est installée, les frais de voyage et de séjour du personnel et des techniciens du vendeur seront facturés à l'acheteur sur la base des tarifs UCIMU.*
- *Le vendeur décline toute responsabilité pour tous défauts suite à une mauvaise utilisation de la cabine de la part de l'acheteur ou bien si ce dernier a effectué des modifications ou des réparations sans le consentement par écrit du vendeur. Le vendeur sera responsable uniquement des défauts inhérents aux pièces fournies et qui se sont vérifiés dans le respect des conditions d'utilisation prévues par le contrat. Il est expressément convenu que l'acheteur ne pourra pas avoir de prétentions au sujet de dommages au cours de l'utilisation de la cabine pouvant dériver à des personnes ou à des choses et qui auraient lieu après la livraison. De toute façon, le manque à gagner ne pourra pas être remboursé. Pour l'appareillage électrique, électronique, hydraulique, pneumatique et/ou autres équipements ayant leur spécificité, dont le constructeur proposé de n'importe quelle façon par l'acheteur est identifiable, le vendeur doit uniquement céder à l'acheteur la même garantie qu'il a reçu des constructeurs des pièces en question dans les mêmes conditions où il aurait pu la faire valoir directement au moment de la découverte du défaut.*

INDICE

DECLARATION DE CONFORMITE *page 2*
GARANTIE *page 3*
1 INFORMATIONS GENERALES *page 6*
1.1 INFORMATIONS GENERALES page 6
1.2 CERTIFICATION page 7
1.3 ESTAMPILLAGE page 7
1.4 IDENTIFICATION CONSTRUCTEUR page 9
1.5 SYMBOLES UTILISES DANS LE MANUEL page 9
1.6 RISQUES DE DANGER, DEFENSE ET INSTRUCTION page 10
2 DESCRIPTION CABINE *page 11*
2.1 PRESENTATION GENERALE DES ELEMENTS STANDARDS page 11
2.2 MILIEU DE PREPARATION - STOCKAGE page 12
2.3 PORTÉ DE SERVICE page 13
2.4 ASPIRATEUR page 14
2.5 PLAFONNIER page 14
2.6 TOIT page 15
2.7 TABLEAU DE COMMANDE page 15
2.8 CONDITIONS STANDARDS EXIGEES POUR LE MILIEU page 16
2.9 UTILISATION PREVUE page 16
2.10 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES page 17
3 INSTALLATION *page 18*
3.1 RECEPTION MANUTENTION EMBALLAGES page 18
3.2 FONDATIONS page 19
3.3 STOCKAGE page 20
3.3 DESEMBALLAGE page 20
4 MONTAGE *page 21*
4.1 PERSONNEL PREPOSE AU MONTAGE page 21
4.2 CARACTERISTIQUES DU MILEU POUR L'INSTALLATION page 22
4.2.1 Instructions préliminaires page 22
4.3 MONTAGE PERIMETRE LATERAL page 22
4.3.1 Unité de base page 22
4.3.2 Montage panneaux page 23
4.3.3 Montage porte page 23
4.4 MONTAGE TOIT page 24
4.5 INSTALLATION ELECTRIQUE page 25
4.5.1 Groupements au tableau de commande page 25
4.5.2 Liste des composants électriques page 26
5 OPERATIONS PRELIMINAIRES A L'UTILISATION *page 27*
6 NORMES DE SECURITE *page 28*
6.1 NORMES GENERALES page 28
6.2 QUALIFICATION DU PERSONNEL page 28
6.3 NORMES SPECIFIQUES page 29
7 ENTRETIEN *page 30*
7.1 NORMES GENERALES page 30
7.2 ENTRETIEN ORDINAIRE ET CADENCE DES VERIFICATIONS page 31
7.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE page 32

7.3.1 Remplacement des néons usés ou mauvais fonctionnement *page 32*
7.4 NETTOYAGE *page 32*
8 REPARATION *page 33*
9 DEMANTELEMENT *page 34*
10 IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT *page 35*
10.1 BRUIT ET VIBRATIONS *page 35*
10.2 EMISSION DE GAZ, VAPEUR ET POUSSIERE *page 35*
11 PIECES DE RECHANGE *page 36*
12 SCHEMAS ELECTRIQUES *page 37*
13 REGISTRE ENTRETIEN *page 38*

Chapitre 1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 INFORMATIONS GENERALES

- ***Lire attentivement ce manuel avant de mettre en marche la cabine.***

- *Ce manuel a pour but de fournir à l'utilisateur toutes les informations nécessaires pour assurer à la cabine un fonctionnement correct mais aussi pour expliquer comment la cabine peut être gérée de la façon la plus autonome et sûre possible.*

- *Il comprend des informations concernant l'aspect Technique, le Fonctionnement, l'Arrêt de la Machine, l'Entretien, les Pièces de Rechange et la Sécurité.*

- ***Avant d'effectuer n'importe quelle opération sur la Cabine, les Opérateurs et les Techniciens Qualifiés doivent lire attentivement les instructions contenues dans cette publication.***

- *Si des doutes persistent au sujet de la bonne interprétation des instructions, consulter notre bureau technique pour obtenir les explications nécessaires.*

- *Ce manuel, faisant partie intégrante de la Cabine, doit être soigneusement conservé par le client et placé près de la Cabine dans une boîte spéciale, et surtout, à l'abri de liquides et de tout autre chose pouvant en compromettre la lisibilité.*

- *En cas de détérioration, la maison constructrice pourra vous renvoyer une autre copie. Dans ce cas-là, il faudra communiquer au bureau technique les données caractéristiques poinçonnées sur l'étiquette spéciale d'identification (cf. chapitre identification cabine). Le manuel doit être donné avec la cabine au cas où celle-ci serait cédée à un nouvel utilisateur.*

- *Le contenu de ce manuel est conforme à la directive CE 98/37 ainsi qu'aux modifications suivantes.*

- *Ce manuel est composé de 38 pages, y compris la couverture.*

- *Les données et les dessins sont fournis à titre d'exemple; le constructeur, tout en poursuivant une politique de développement constant et de mise à jour du produit, peut apporter des modifications sans aucun préavis. Il est formellement interdit de divulguer, modifier ou utiliser pour des fins personnelles le présent manuel.*

1.2 CERTIFICATION

- *La Cabine est réalisée conformément aux Directives Communautaires pertinentes et applicables au moment de son introduction sur le marché.*

- *Puisqu'il s'agit d'une Machine qui n'est pas comprise dans l'annexe 4 de la réglementation CE 98/37 et des modifications successives, une déclaration spéciale de conformité CE est délivrée (jointe à ce manuel).*

1.3 ESTAMPILLAGE

- *Quand vous recevrez la cabine, il faudra vérifier que l'étiquette d'identification qui doit correspondre à celle reportée ci-dessous soit présente. L'étiquette est mise sur la partie frontale.*

CE

TERMOMECCANICA GL

BY GIANGOLINI – ITALY

TERMOMECCANICA

MODEL:		
YEAR OF PRODUCTION:		
REGISTRATION N°		
DIMENSIONS:		
VOLTAGE	**V**	
INSTALLED POWER:	**Kw/ HP**	
THERMAL POWER:	**Kcal/h - KW**	
AIR FLOW	**m^3/h**	
TEMPERATURE (min-max):	**°C**	
AIR FILTERS:	**N.**	

TERMOMECCANICA GL S.r.l.
Via Prampolini, 12 - 42035 Casina (Reggio Emilia) ITALY
Tel. ++ 39 0522 609603 – 609146 – 609715
Fax ++ 39 0522 609877
Internet: http//www.termomeccanicagl.it – E-Mail: termomec@tin.it

- *Les données qui y sont reportées doivent être communiquées à notre service d'assistance technique pour faciliter l'envoi de pièces de rechange ou de toute façon pour toute information sur la Cabine.*

L'utilisateur ne doit en aucun cas enlever, altérer, endommager l'étiquette d'identification.

1.4 IDENTIFICATION CONSTRUCTEUR

TERMOMECCANICA G.L. s.r.l.

Via Prampolini, 12
42034 CASINA (Reggio Emilia) – ITALY
Tél. 0522) 609715 – 609146 – 609603 – 609881
Téléfax 0522 – 609877
Internet: http//www.termomeccanicagl.it – E-Mail: termomec@tin.it

1.5 SYMBOLES UTILISES DANS LE MANUEL

SYMBOLE	SENS	COMMENTAIRE
	DANGER	*Toutes les opérations caractérisées par ce symbole doivent être effectuées **avec le plus grand soin** en ce qui concerne les normes de sécurité résumées à la page 28.*
	AVERTISSEMENT	*Toutes les opérations caractérisées par ce symbole doivent être effectuées **avec le plus grand soin.** Le non respect de ces normes peut provoquer des dégâts et/ou mauvais fonctionnement de la Cabine. En outre ce symbole identifie des opérations nécessitant l'attention de celui qui lit le manuel.*
	INTERVENTION MECANIQUE - REGLAGE	*Toutes les opérations caractérisées par ce symbole doivent être effectuées par des personnes qualifiées pour des interventions sur des composantes mécaniques/ oléo-hydrauliques/ pneumatiques.*
	INTERVENTION ELECTRIQUE - REGLAGE	*Toutes les opérations caractérisées par ce symbole doivent être effectuées par des personnes qualifiées pour des interventions sur des installations électriques – électroniques.*

1.6 RISQUES DE DANGER, DEFENSE ET INSTRUCTION

Avant l'utilisation, vérifier s'il y a bien sur la cabine les étiquettes adhésives selon le schéma suivant.
N.B: En cas d'endommagement, d'illisibilité ou de perte d'une ou plusieurs étiquettes présentes sur la cabine, il faudra remettre la nouvelle étiquette au bon endroit (pour la commande s'en tenir aux codes suivants).

SYMBOLE	SENS	POSITION	CODE
	Enlever la tension avant d'ouvrir le volet du tableau.	*Sur le tableau électrique.*	*02*
	Ne pas toucher.	*Sur le tableau électrique..*	*03*
		Sur le tableau électrique, sur l'épurateur et sur le générateur.	

L'utilisateur ne doit en aucun cas enlever les étiquettes adhésives.

Chapitre 2 DESCRIPTION CABINE

2.1 PRESENTATION GENERALE DES ELEMENTS STANDARDS

La cabine Tinto Box est composée de la façon suivante :

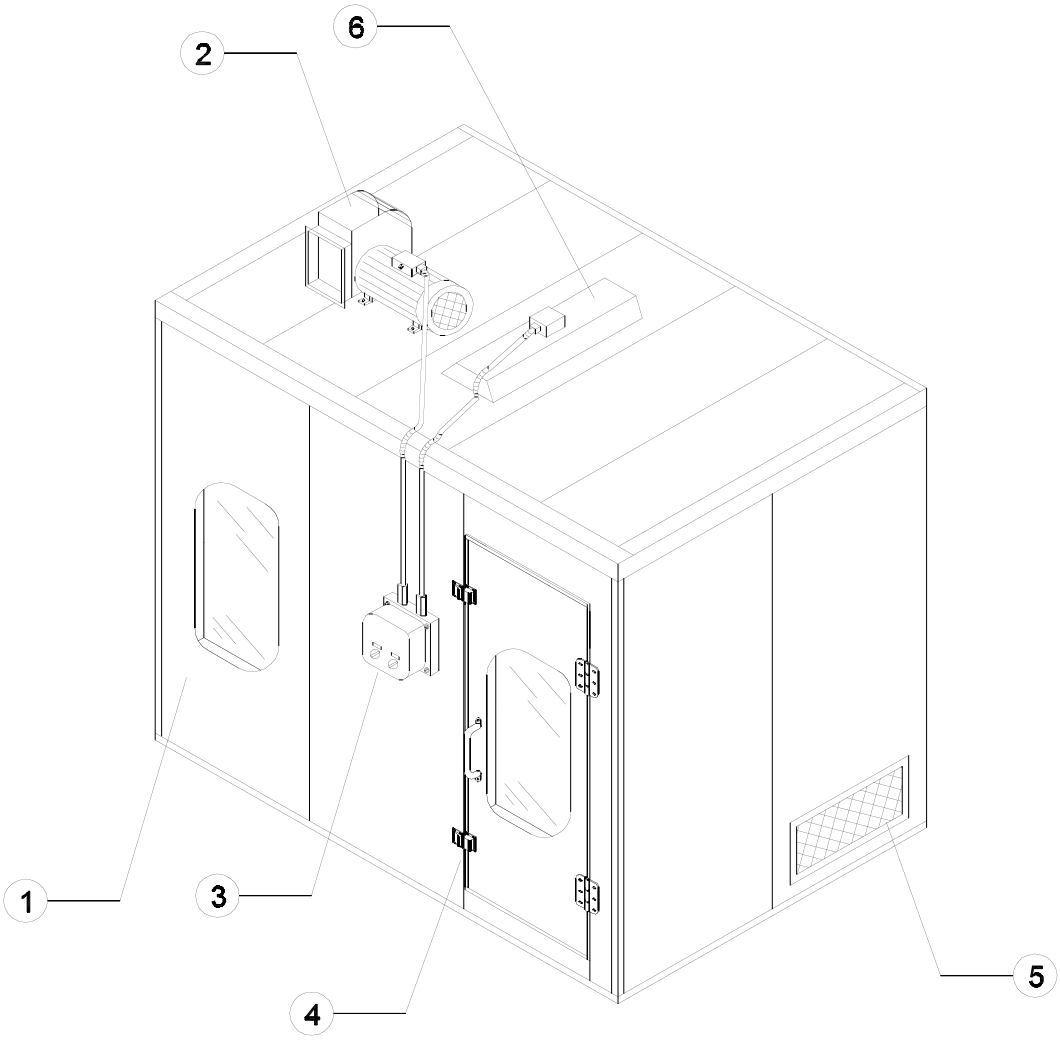

1. *Milieu de préparation*
2. *Aspirateur*
3. *Tableau électrique*
4. *Porte*
5. *Filtre de sortie*
6. *Plafonnier*

Tous ces groupes seront examinés un par un en détail de suite.

2.2 MILIEU DE PREPARATION – STOCKAGE DES PEINTURES

Formé par des panneaux en tôle qui a été auparavant peinte et isolé de 4 cm d'épaisseur. La vitre d'inspection est à fermeture étanche et ne peut pas être défoncée.

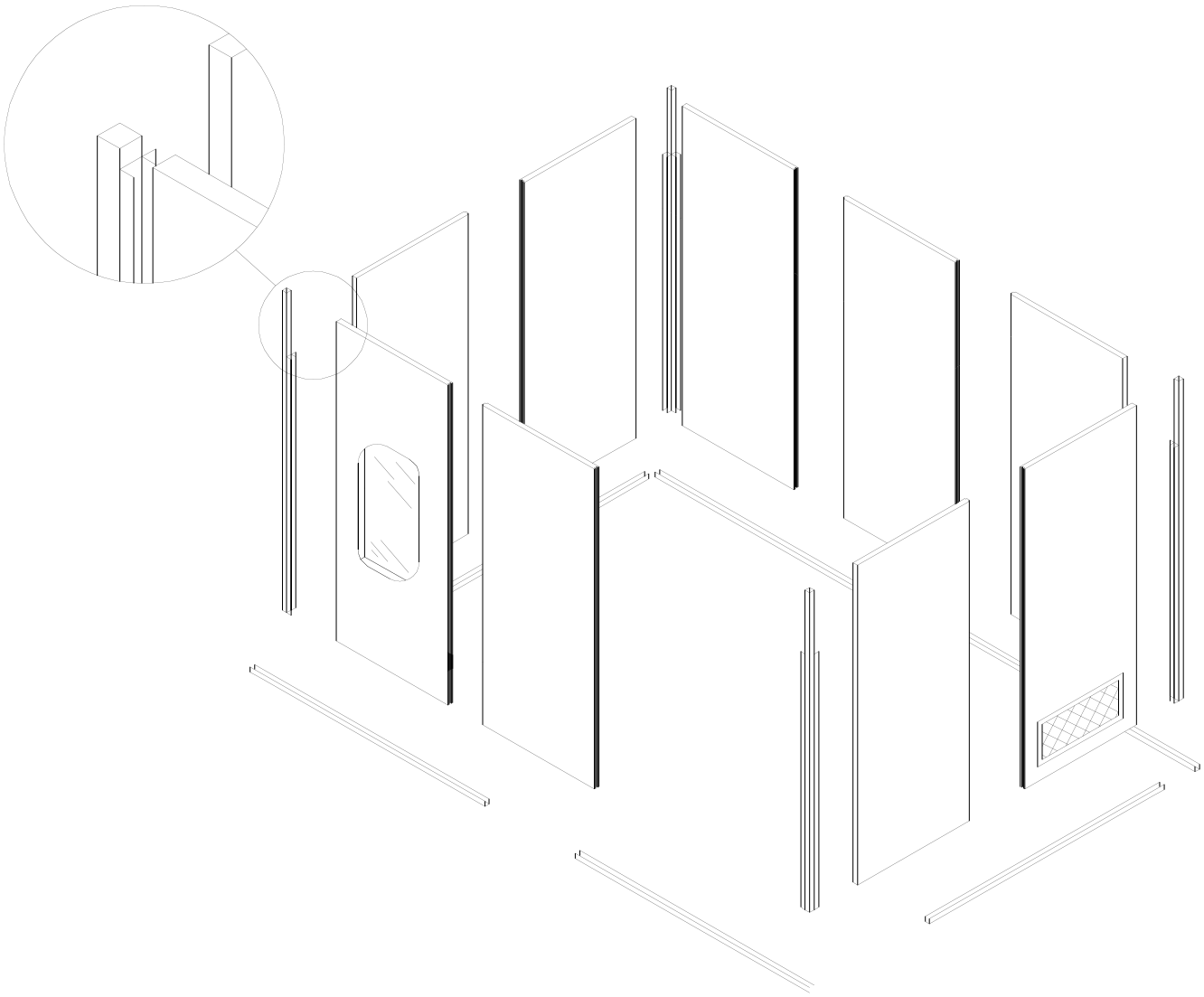

2.3 PORTE DE SERVICE

La porte de service s'ouvre en poussant et elle est prévue contre les explosions.

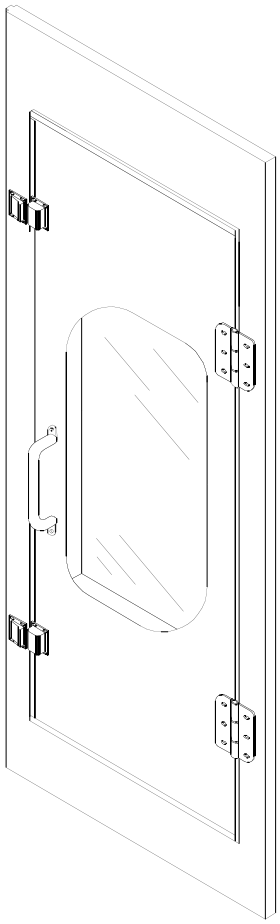

2.4 ASPIRATEUR

Ventilateur centrifuge de 1 Hp 7000m3/h construit avec des matériaux antistatiques et contre les étincelles.

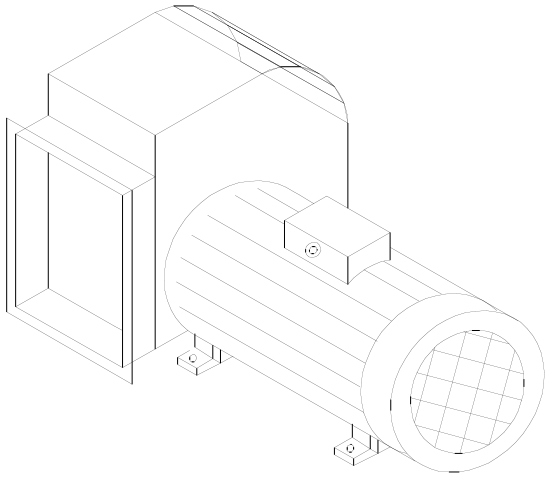

2.5 PLAFONNIER

Le plafonnier est composé de 4 néons de 36 w.

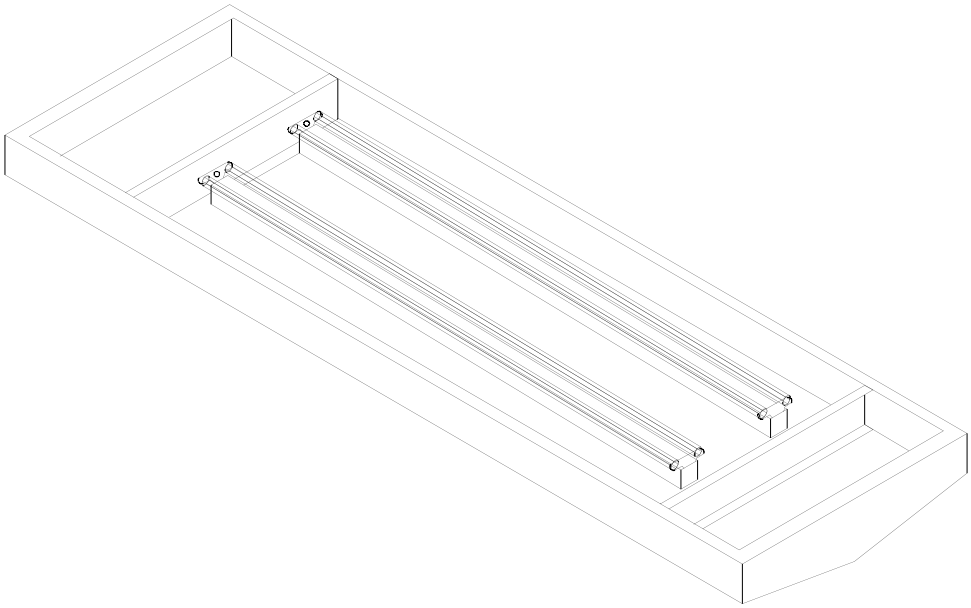

2.6 TOIT

Le toit est composé de panneaux qui ont été peints auparavant d'une épaisseur de 4cm.

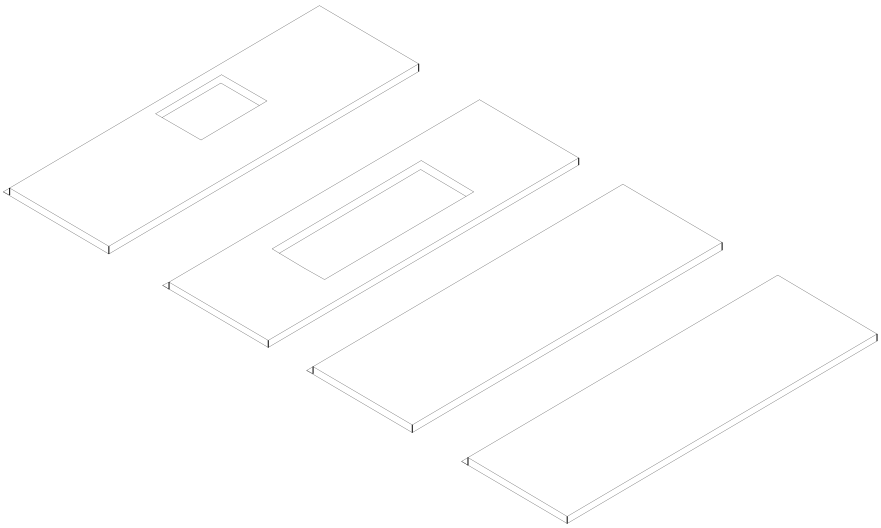

2.7 TABLEAU DE COMMANDE

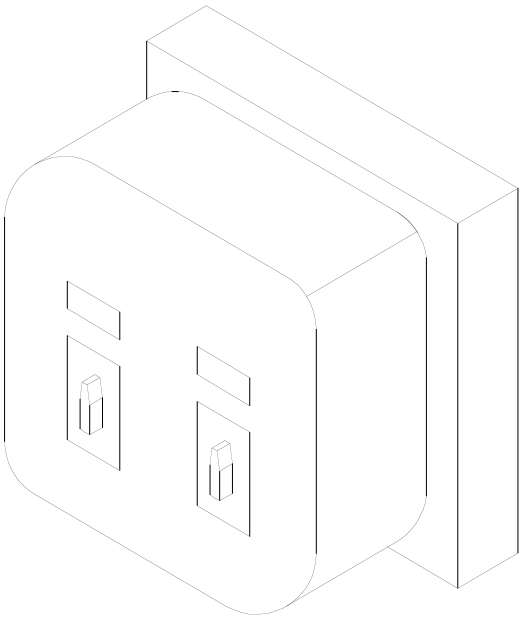

2.8 CONDITIONS STANDARD EXIGEES POUR LE MILIEU

La cabine doit être installée dans un lieu couvert à l'abri des agents atmosphériques. Les limites pour les conditions climatiques sont :

Niveau hauteur de la mer	500 *m*
Température minimum du milieu	*0°C*
Température maximum du milieu	*40°C*
Humidité relative maximum	*80% à 25°C*

Il faudra nous communiquer au préalable toutes les conditions éventuelles qui pourraient être différentes de façon à prévoir les composants correspondants.

2.9 UTILISATION PREVUE

La cabine Tinto Box est une installation qui a été pensée comme dépôt, préparation et mélange de peintures, le fonctionnement est assuré par la ventilation verticale, afin d'éviter des inhalations de solvants de la part de l'opérateur pendant les différentes phases de travail.

La cabine Tinto Box doit être destinée uniquement à l'utilisation qui en a été prévue, toute autre utilisation sera considérée impropre et donc illégitime. Le constructeur décline toute responsabilité pour tous dommages pouvant dériver à des personnes ou à des choses suite à une utilisation impropre, erronée et illégitime.

Toute déformation ou modification de l'appareillage qui ne serait pas au préalable autorisée par le constructeur déchargera ce dernier des dommages dérivés ou concernant les actes susmentionnés.
Enlever ou déformer les dispositifs de sécurité entraîne la violation des Normes Européennes sur la sécurité.

2.10 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DONNE TECHNIQUES		***325***	***425***	***335***
Longueur interne		*3000*	*4000*	*3000*
Longueur externe		*3080*	*4080*	*3080*
Largeur interne		*2000*	*2000*	*3000*
Largeur externe		*2080*	*2080*	*3080*
Hauteur interne		*2450*	*2450*	*2450*
Hauteur externe		*2500*	*2500*	*2500*
Débit d'air	*m3*	*4000*	*5500*	*4500*
Puissance moteur	*Kw*	*0.35*	*0.35*	*0.35*
Puissance éclairage	*W*	*144*	*144*	*144*
Bruit aérien	*dB(A)*	*70*	*70*	*70*

Chapitre 3 INSTALLATION

3.1 RECEPTION - MANUTENTION - EMBALLAGES

La cabine est en général livrée assemblée en plusieurs éléments palettisés dans différents emballages.
La manutention des emballages doit être exécutée à l'aide d'un engin capable de soulever le poids en question.
Dans certains cas, les différents éléments sont placés au détail à l'intérieur du compartiment du moyen de transport (container, camion, etc.), dans ce cas-là, il faut décharger et déplacer individuellement les différents colis en utilisant les moyens nécessaires pour garantir au personnel préposé un maximum de sécurité.

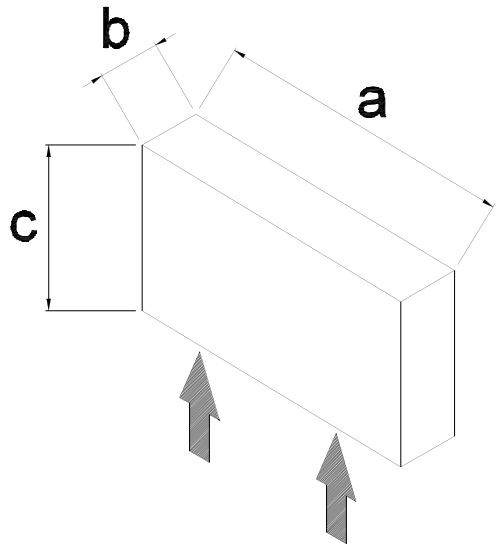

TABLEAU EMBALLAGES

GROUPE	a	b	c	POIDS
1	3480	1100	1200	700 Kg
2	2910	1100	960	350 Kg
3	4850	1100	1380	900 Kg

VERSION

3.2 FONDATIONS

Le plancher où sera installée la cabine doit être en béton bien nivelé d'au moins 20 cm d'épaisseur et avec une qualité minimum de béton correspondant à B25 d'après les réglementations DIN 1045. Si les caractéristiques du plancher qui viennent d'être mentionnées ne sont pas disponibles, il faudra prévoir des fondations adéquates d'après le schéma suivant.

CALCESTRUZZO = BETON
RETE ELETTOSALDATA = GRILLAGE ELECTROSOUDE
MAGLIA QUADRA = MAILLE CARREE 10 cm
FILO 8 = FIL 8

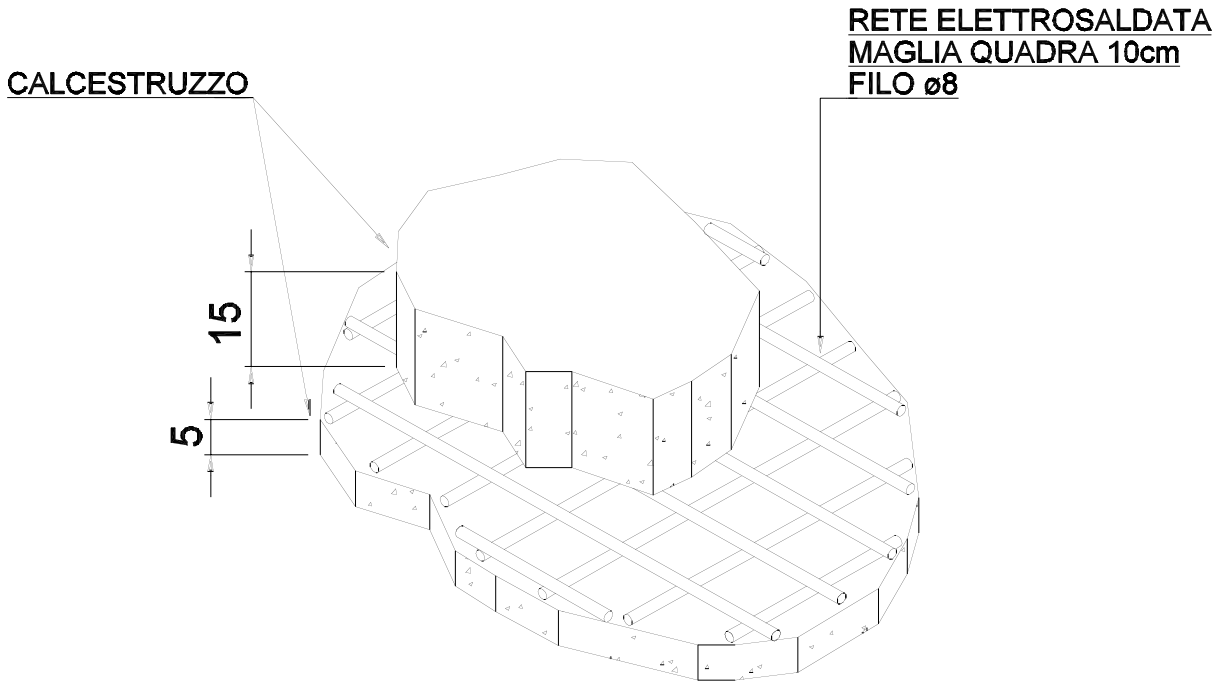

FOND DE GRAVIER SUR TERRE

3.3 STOCKAGE

Si vous avez l'intention de stocker la cabine avant de la désemballer, il faudra la mettre dans un lieu sûr, à l'abri des intempéries.

Il ne faut pas superposer les emballages.

3.4 DESEMBALLAGE

- *Après avoir transporté les emballages de la cabine sur le lieu de l'installation, enlever l'emballage et vérifier que :*

a. *Le contenu de l'emballage corresponde à ce qui a été négocié pendant la commande.*
b. *Qu'il n'y ait pas de pièces visiblement endommagées.*

- *Dans les deux cas, au cas où il y aurait des problèmes, il ne faut surtout pas procéder à l'installation de la cabine mais avertir immédiatement le constructeur des dégâts et/ou des pièces manquantes que vous avez constatés en ouvrant les emballages.*

Le matériel restant de l'emballage doit être éliminé selon les dispositions actuelles en vigueur sur l'enlèvement des déchets.

Chapitre 4 MONTAGE

4.1 PERSONNEL PREPOSE AU MONTAGE

Le personnel préposé au montage de la cabine aussi bien pour la partie mécanique que pour la partie électrique devra être qualifié et avoir des connaissances et des compétences spécifiques dans ce domaine.

Il faut absolument que les opérateurs suivent les règles en vigueur sur la prévention contre les accidents du travail.

4.2 CARACTERISTIQUES DU MILEU POUR L'INSTALLATION

4.2.1 INSTRUCTIONS PRELIMINAIRES

Avant de commencer les opérations de montage, il faut absolument s'assurer que l'endroit où sera installée la cabine corresponde bien aux caractéristiques indiquées ci-dessous :

1. *Le circuit d'alimentation électrique doit être dimensionné de façon à assurer un fonctionnement correct en fonction de la puissance installée.*
2. *Le plan d'appui de la structure doit être lisse et nivelé pour garantir un fonctionnement parfait.*

4.3 MONTAGE PERIMETRE LATERAL

4.3.1 UNITE DE BASE

Tout d'abord, préparer le périmètre des Unités de base (1-2-3) en les subdivisant d'après les mesures et en les fixant à la terre avec des chevilles tous les 30 / 40cm.

Vérifier en mesurant les diagonales l'angle droit parfait du périmètre.

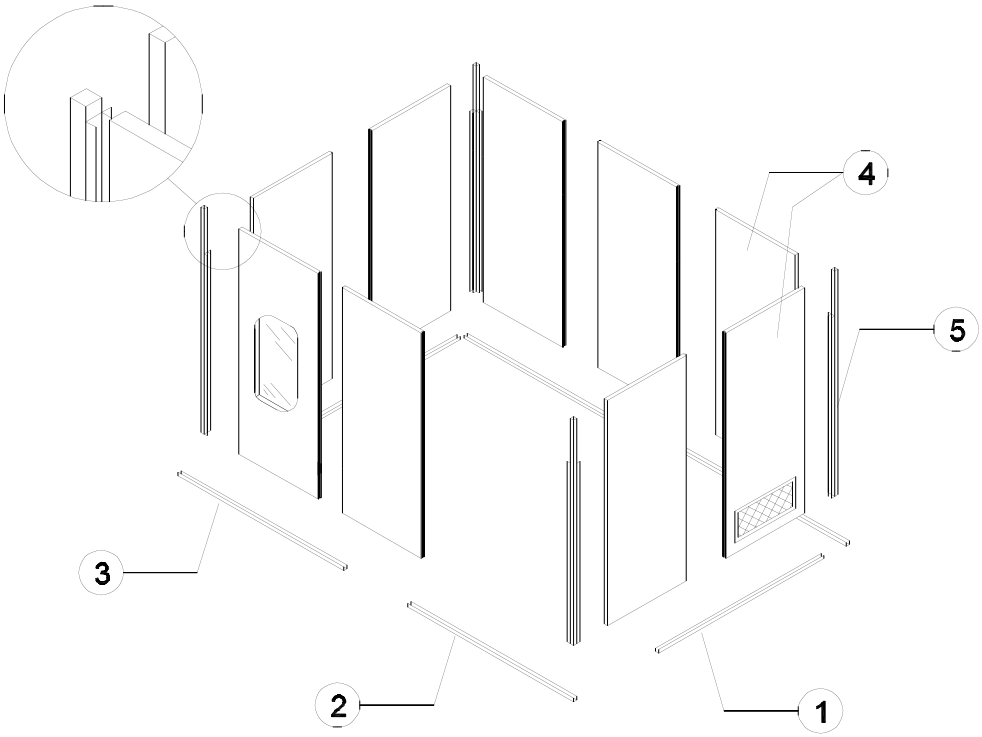

4.3.2 MONTAGE DES PANNEAUX

Maintenant, encastrer deux panneaux dans l'Unité de base (en enlevant préalablement la pellicule de protection) (4) avec l'angle arrière prévu (5) il faut former une arête qui tient debout. La partie blanche des panneaux doit être dirigée vers l'intérieur. Fixer le tout au moyen de rivets. Procéder de la même manière pour les autres arêtes, toujours en encastrant les panneaux dans l'Unité de base et en utilisant dans les arêtes l'angle arrière prévu (5).

POS	***DESCRIPTION***	***N.***	***325***	***425***	***335***
1	*U DE BASE FR.*	*2*	*2000x50x50*	*2000x40x40*	*3000x50x50*
2	*U DE BASE LATERALE*	*2+2*	*1500x50x50*	*2000x40x40*	*1500x50x50*
3	*U DE BASE LATERALE*	*2+2*	*1500x50x50*	*2000x40x40*	*1500x50x50*
4	*PANNEAU*	*10*	*2500x1000x40*	*2500x1000x40*	*2500x1000x40*
		12			
		12			
5	*ANGLES*	*4*	*2500x40x40*	*2500x40x40*	*2500x40x40*

4.3.3 MONTAGE PORTE

4.4 MONTAGE TOIT

Monter sur le bord supérieur du périmètre latéral les profils de soutien du toit (1) et (2). Les mettre ensuite sur les panneaux de fermeture (3) en faisant bien attention à monter comme il est indiqué ceux prévus pour le plafonnier et le ventilateur. Fignoler le bord avec les profils (4) et (5).

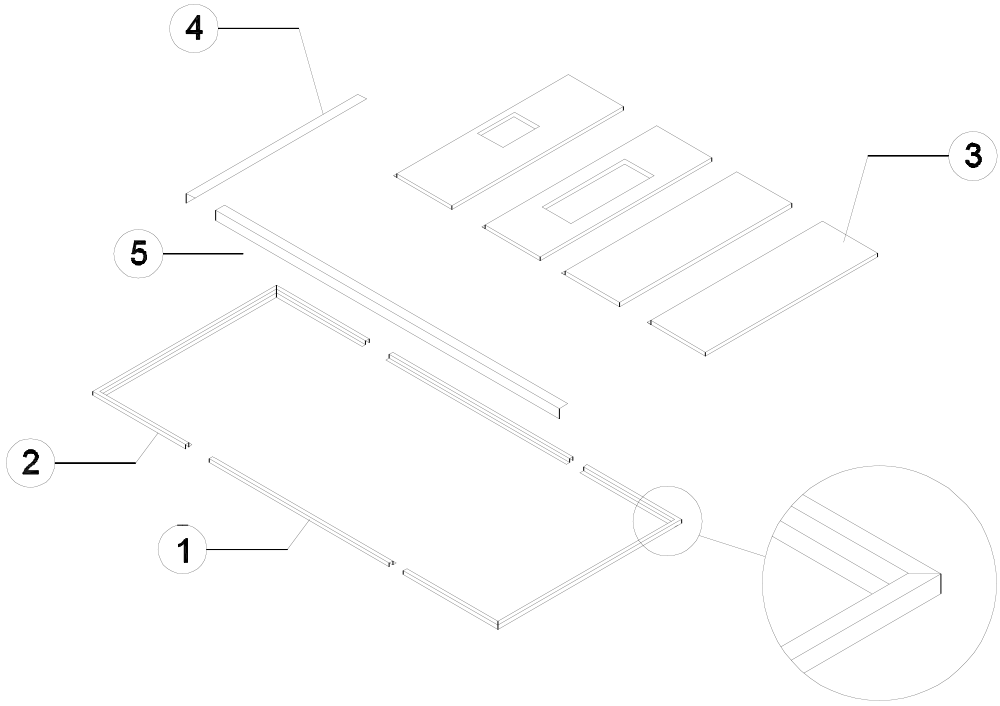

POS	DESCRIPTION	N. PIECES	325	425	335

À ce stade-là, on peut compléter l'assemblage en montant là où il y a les ouvertures spéciales le plafonnier et le ventilateur.

4.5 INSTALLATION ELECTRIQUE

4.5.1 GROUPEMENTS AU TABLEAU DE COMMANDE

Les câbles de jonction des différents éléments décrits au tableau de commande doivent être couverts par des protecteurs adéquats pour éviter que les fils entrent en contact avec l'eau ou la poussière. Ces protecteurs, fournis avec le matériel, pour pouvoir remplir leur fonction, doivent être montés correctement. Il faut donc procéder avec beaucoup de précaution pendant le montage :

- *Les gaines flexibles, qui doivent couvrir les bouts de câbles non rectilignes, doivent être fixées tout en gardant un rayon de courbure dix fois plus grand que le diamètre de cette gaine. Puisque les diamètres utilisés pour les gaines sont de 16 et 25 mm, il faut qu'au moins les rayons de courbure soient respectivement de 160 et 250 mm.*
- *Les tubes rigides qui servent à couvrir les bouts de câbles rectilignes doivent être fixés à la cabine.*
- *Les jonctions entre les câbles doivent être effectuées à l'intérieur des boîtes de dérivation et doivent être assurées par des plots spéciaux.*
- *Les raccords entre les tubes et les boîtes de dérivation doivent être effectués avec des raccords spéciaux qui doivent être directement vissés.*
- *L'entrée des tubes dans le tableau de commande doit être effectuée en utilisant des joints spéciaux, de façon à maintenir le degré de protection IP54 pour le tableau.*

Les groupements électriques doivent être exécutés par le personnel spécialisé en suivant le schéma joint au tableau de commande.

4.5.2 LISTE DES COMPOSANTS ELECTRIQUES

DESCRIPTION	***N. PIECES***	***DIMENSIONS (mm)***
MOTEUR GENERATEUR	*1*	*7.5 kw–5.4 Kw–4 Kw*
MOTEUR EXTRACTEUR	*1*	*7.5 kw–5.4 Kw–4 Kw*
MOTEUR BOUCHOIR	*1*	*Joventa*
BRULEUR	*1*	*Riello*
THERMOSTAT DE SECURITE	*1*	*Fantini Cosmi*
INTERRUPTEUR DE SECURITE	*1*	*Abrow*
CAPTEUR TEMPERATURE	*1*	*Eliwell*
PRESSOSTATS (en option)	*2*	*Industrie Tecrak*
NEON	*16/20*	*1200x26x26*
STARTER	*16/20*	*35x20x20*
FICELLE JAUNE – VERTE	*15 m*	*4 mm^2*
FICELLE NOIRE	*50 m*	*4 mm^2*
FICELLE BLEUE	*30 m*	*2.5 mm^2*
FICELLE JAUNE – VERTE	*30 m*	*2.5 mm^2*
FICELLE NOIRE	*30 m*	*2.5 mm^2*
FICELLE ORANGE	*30 m*	*1.5 mm^2*
FICELLE JAUNE – VERTE	*30 m*	*1.5 mm^2*
FICELLE MARRON	*30 m*	*1.5 mm^2*
TUBE PROTECTEUR	*3*	*25 x 3000*
TUBE PROTECTEUR	*4*	*16 x 3000*
GAINE DE PROTECTION FLEXIBLE	*1*	*25 x 5000*
GAINE DE PROTECTION FLEXIBLE	*1*	*16 x 10000*
TUBE PROTECTEUR EN FORME DE COURBE	*5*	*25*
TUBE PROTECTEUR EN FORME DE COURBE	*6*	*16*
RACCORDS	*10*	*25*
RACCORDS	*49*	*16*
BOITE DE DERIVATION	*1*	*110 x 110*
BOITE DE DERIVATION	*10*	*80 x 80*
MAMMOUTH EN FORME DE CLOCHE	*30*	*8*
BOUTS CORDE	*10*	*4*
CRAMPILLON	*15*	*25*
CRAMPILLON	*20*	*16*
TABLEAU DE COMMANDE	*1*	*460 x 650 x 500*

Chapitre 5 OPERATIONS PRELIMINAIRES A L'UTILISATION

Avant de mettre en service la cabine, il faut effectuer les contrôles suivants sans que des personnes externes ne soient à l'intérieur de la cabine.

- *Vérifier le serrage des vis des différentes pièces qui auraient pu se desserrer durant la phase d'installation.*
- *Vérifier que la cabine est bien fixée au sol.*
- *Vérifier que les câbles et les connexions électriques correspondantes soient correctement installés comme cela est indiqué dans le manuel électrique qui doit être joint à celui-ci.*

- *S'assurer que les systèmes de contrôle et de sécurité soient intacts.*

- *Toutes les dispositions susmentionnées doivent être vérifiées par le responsable de l'atelier et/ou par le personnel compétent. Si des lois nationales sont prévues à ce sujet, l'approbation pour l'utilisation sera certifiée par l'expert nommé sur le bulletin de contrôle périodique se trouvant à la fin du manuel.*

Chapitre 6 NORMES DE SECURITE

6.1 NORMES GENERALES

ATTENTION *: Suivre scrupuleusement les indications fournies.*
Le constructeur décline toute responsabilité si des dommages ont été provoqués par le non respect des normes suivantes.

- *Avoir toujours à la portée de la main, sur le lieu d'utilisation, le manuel d'instruction et d'entretien.*
- *La cabine a été construite selon le niveau technique actuel et selon les règles de sécurité technique reconnues. Malgré cela des dangers peuvent surgir, pendant l'utilisation, ainsi que des pannes de la cabine et des autres biens matériels.*
- *Utiliser la cabine seulement quand il y a des conditions techniques irréprochables et conformes à son utilisation, tout en tenant compte des normes de sécurité sur la prévention contre les Accidents du Travail, et en suivant les dispositions du mode d'emploi et d'entretien. Résoudre (faire résoudre) immédiatement ces pannes qui pourraient en compromettre la sécurité.*
- *Suivre toutes les indications de sécurité et de danger affichées sur la cabine.*
- *Si des changements avaient lieu sur la cabine ou sur l'installation qui pourraient en compromettre la sécurité ou bien le comportement opérationnel, arrêter immédiatement la cabine et communiquer la panne au responsable en question.*

6.2 QUALIFICATION DU PERSONNEL

- *Le personnel préposé pour travailler sur la cabine, avant de commencer le travail, doit avoir étudié le chapitre "SECURITE" parce que quand il travaillera il n'en aura plus le temps. C'est valable surtout pour le personnel employé seulement sporadiquement.*
- *Contrôler, au moins de temps en temps, que le personnel, pendant le travail, s'en tient aux normes de sécurité et de prévention contre les accidents de travail du mode d'emploi et d'entretien.*
- *Déterminer qui sera l'opérateur responsable de la cabine et l'autoriser à refuser des dispositions de la part de quelqu'un étant contraire aux règles de sécurité.*
- *Le personnel durant la phase de formation professionnelle pourra opérer sur la cabine ou sur l'installation uniquement s'il est constamment surveillé par une personne experte.*
- *Le personnel ne doit en aucun cas accéder à la cabine s'il n'est pas habillé comme il se doit (c'est valable aussi pour les chaînes, les bracelets, les bagues, etc.).*
- *Utiliser des équipements de protection personnalisés (chaussures contre les accidents de travail, gants) marqués CE comme cela est exigé par les normes relatives.*
- *Etre capable d'utiliser l'extincteur ABC à poudre Sima Pol 51 pressurisé avec de l'azote.*

6.3 NORMES SPECIFIQUES

A l'intérieur du milieu de préparation il est INTERDIT de :

- *Fumer.*
- *Utiliser du matériel pouvant provoquer des étincelles ou des flammes et en général tout appareillage électrique.*
- *Utiliser des objets incandescents.*
- *Conserver ou consommer de la nourriture ou des boissons.*
- *Monter sur la cabine.*

Chapitre 7 ENTRETIEN

7.1 NORMES GENERALES

L'entretien doit être une activité préventive et programmée, considérée comme exigence fondamentale pour la sécurité, tout en partant du principe que les machines et les appareillages sont exposés à l'usure qui est souvent à l'origine des pannes.

Par conséquent, la sécurité de la cabine dépend aussi d'un bon entretien préventif qui permet de remplacer les organes exposés à l'usure avant que des anomalies dans le fonctionnement ne se vérifient.

Avant d'effectuer toute intervention d'entretien/ nettoyage, ôter la tension de la cabine.

7.2 ENTRETIEN ORDINAIRE ET CADENCE DES VERIFICATIONS

L'entretien ordinaire permet essentiellement de remplacer périodiquement les différents filtres usés, d'après la cadence indiquée dans le tableau suivant et d'après les modalités décrites dans les paragraphes suivants.

TYPE D'ENTRETIEN	*CADENCE DE REMPLACEMENT*
Filtres du soubassement	*Toutes les 250 heures de fonctionnement*

Les composants exposés à l'usure doivent être soumis aussi à un entretien périodique. Il faut donc effectuer un contrôle des moteurs et des ventilateurs, selon les échéances indiquées.

L'inspection annuelle à effecteur sur les moteurs et sur les ventilateurs consiste à :

1. *Contrôler si la courroie de jonction est détériorée et si elle est suffisamment tendue.*
2. *Contrôler si les ventilateurs et les moteurs présentent des surfaces détériorées ou rouillées.*
3. *Effectuer un nettoyage soigné des moteurs, des ventilateurs et de toute l'enceinte qui les entoure.*

Si les contrôles décrits précédemment au point 1 et 2 s'avèrent positifs, il faudra recourir à un technicien spécialisé pour pourvoir à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses.

***ATTENTION** : les temps indiqués pour les contrôles sont des valeurs moyennes calculées d'après des conditions normales de fonctionnement, si la cabine est utilisée plus souvent ou si elle travaille dans des conditions plus pesantes, il faudra effecteur des contrôles plus fréquemment.*

7.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Les procédures pour l'entretien extraordinaire doivent être effectuées par un personnel qualifié et autorisé, si possible par l'intermédiaire du service après-vente de la maison de production de la pièce dont l'entretien est nécessaire. De toute façon, avant de commencer, les opérations suivantes doivent être exécutées :

1. *Oter l'alimentation du tableau de commande en interrompant le circuit d'alimentation du réseau par l'intermédiaire de l'interrupteur placé en amont.*
2. *Cadenasser l'interrupteur général et garder la clef sur soi pendant les phases d'entretien.*

7.3.1 REMPLACEMENT DES NEONS USES OU MAUVAIS FONCTIONNEMENT

Pour remplacer les lampes au néon usées ou les autres composants électriques défectueux , il faut exécuter les opérations suivantes :

1. *Démonter le verre en dévissant les vis qui assurent le châssis porte-verre au plafonnier.*
2. *Remplacer la partie défectueuse.*
3. *Remonter le verre en revissant les vis précédentes.*

***ATTENTION** : il faut effectuer cette opération après s'être assuré qu'il n'y ait plus de courant électrique.*

7.4 NETTOYAGE

La cabine n'a pas besoin d'être nettoyée périodiquement, à part les nettoyages des filtres dont nous avons déjà parlés. Il est tout de même opportun, après la journée de travail, d'éliminer les déchets d'usinage (papier, ruban adhésif, coton hydrophile) qui pourraient obstruer les grilles d'aération.

Chapitre 8 REPARATION

Consulter le tableau ci-dessous pour résoudre les petits inconvénients. Si le défaut persiste ou n'est pas prévu, il faudra contacter le service technique du constructeur (cf. identification du constructeur).

MAUVAIS FONCTIONNEMENT	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
• Le moteur s'arrête pendant le fonctionnement	• Le fusible thermique a sauté mais pas à cause de l'augmentation de la température (érosion, affaissement mécanique, etc.)	• S'adresser au service après-vente pour effectuer un entretien extraordinaire • Remplacer le fusible
• Le moteur fonctionne plus lentement et ne fait pas le même bruit que d'habitude	• Une des phases du moteur ne fonctionne pas	• Contrôler les trois fusibles du moteur • Assurer la jonction parfaite des câbles au moteur et aux plots du tableau de commande
• L'interrupteur général est sur la position ON mais le moteur ne démarre pas	• Le courant n'atteint pas le circuit d'alimentation des moteurs	• S'assurer que le courant circule bien dans le réseau • Contrôler les trois fusibles pour chacun des moteurs
• Les lumières ne fonctionnent pas	• Les fusibles ont sauté • Contact interrompu • Erreur d'installation	• Remplacer les fusibles des lumières • Assurer la jonction parfaite des câbles aux plafonniers et aux plots du tableau de commande • Appeler un électricien

Chapitre 9 DEMANTELEMENT

Si vous avez décidé de ne plus utiliser la machine, il faut avant tout la rendre inopérante en enlevant les connexions pour l'alimentation.

Il faut donc démonter la cabine et la centrale en subdivisant les différentes pièces par groupe homogène :

- *Aluminium – fer – cuivre*
- *Caoutchouc – plastique*

Ensuite, il faut se débarrasser du matériel obtenu auprès d'un centre spécialisé selon les réglementations nationales en vigueur.

Chapitre 10 IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les risques de pollution de l'environnement qui peuvent découler de la cabine sont :

- *Risques de pollution acoustique dus à un niveau sonore trop élevé.*
- *Risque dû à la présence d'agents chimiques (peintures, solvants et diluants) et physiques (poussière) nuisibles sur le lieu de travail pendant la phase de préparation des peintures.*
- *Risque d'explosion et d'incendie pendant les différentes phases de fonctionnement.*

Ces risques ont été prévus, et résolus, tout en tenant compte des réglementations européennes en vigueur.

10.1 BRUIT ET VIBRATIONS

Le bruit qui est produit par les moteurs électriques et par le ventilateur doit être inférieur au plafond admissible pour les lieux de travail, c'est-à-dire de 85 dB $_{(A)}$. Cette valeur n'est atteinte ni à l'intérieur de la cabine ni dans les zones environnantes.

11.1 EMISSION DE GAZ, VAPEUR ET POUSSIERE

Pour diminuer au minimum le pourcentage de poussière à l'intérieur de la cabine, il faut utiliser un système de filtrage de l'air d'entrée et il faut faire en sorte qu'à l'intérieur de la cabine il y ait une pression supérieure à celle atmosphérique pour éviter que de l'air non filtré puisse entrer.

Pour diminuer la quantité de déchets de peinture, de solvants et de diluants émis dans l'atmosphère, nous utilisons les filtres du soubassement.

En cas d'incendie, nous avons diminué le risque de pollution en utilisant des matériaux non inflammables.

Chapitre 11 PIECES DE RECHANGE

Si vous avez besoin de pièces de rechange, il faudra communiquer à notre service les données indiquées sur l'étiquette d'identification (cf. chapitre IDENTIFICATION).

Une liste des pièces de rechange disponibles est indiquée ci-dessous :

DESCRIPTION	Q.TE	CODE	NOTE
Moteur ventilateur M6.ou 50Hz 220/380	1	5.201.01.007	KW 10
Moteur ventilateur		5.201.01.003	KW 7.5
Moteur ventilateur		5.201.01.001	KW 5.5
Courroies transport B57	2	5.105.02.003	
Courroies transport B69		5.105.02.004	
Courroies transport B61		5.105.02.006	
Néon à 18 w		5.206.01.001	
Neon à 36 w		5.206.01.002	
Starter / réacteurs		5.206.60.001	
Verre plafonnier DA 1500		5.110.02.012	
Verre plafonnier DA 750		5.110.02.016	
Verre porte 2500		5.110.01.002	
Verre porte 2800		5.110.01.001	
Joints verre porte		5.108.11.001	
Joints fermeture porte		5.108.11.002	
Servomoteur DA1		5.201.02.001	
Servomoteur DA2		5.201.02.003	
Thermostat de sécurité		5.203.03.001	
Fusible bouchoir retour anti-flamme		5.202.09.001	

Chapitre 12 SCHEMAS ELECTRIQUES

Les schémas électriques de l'installation se trouvent dans le manuel spécial "Parties électriques" joint à celui-ci.

Chapitre 13 REGISTRE ENTRETIEN

TYPE D'ENTRETIEN	*N° HEURES FONC.*	*DATE*	*SIGNATURE*